

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

GAZETTE DES FAMILLES

CANADIENNES ET ACADIENNES

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ECONOMIE DOMESTIQUE

TOME

TOME VII

L'ABBÉ PROVANCHER

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE

QUÉBEC

DES PRESSES A VAPEUR DE LÉGER BROUSSEAU
No. 9, rue Buade

1876

LA

Gazette des Familles

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 7.

Cap Rouge, Novembre 1875.

No. 1.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : M. L'ABBÉ PROVANCHER.

AVIS.

—

Nous adressons le présent numéro à un grand nombre de personnes non encore souscripteurs, dans l'espérance de les compter parmi nos abonnés. Si donc elles veulent s'assurer la réception des numéros qui suivront, qu'elles nous fussent, sans délai, leurs remises. Et dans le cas où elles ne voudraient pas prendre d'abonnement, nous les prions de vouloir bien nous renvoyer ce premier numéro.

—000—

A NOS LECTEURS.

—

La *Gazette des Familles* entre avec la présente livraison dans sa septième année d'existence

Elle se présente aujourd'hui à ses lecteurs avec une toilette nouvelle complète. Ce n'est pas qu'elle vise au superflu, au luxe ; mais elle veut simplement se montrer dans une tenue décente, en rapport, et avec le rang qu'elle veut tenir parmi les gens respectables, et avec l'honnêteté des lecteurs auxquels elle s'adresse.

Destinée par la modicité de son prix et la simplicité de ses allures particulièrement aux gens du peuple, à ceux que favorise guère la fortune, la *Gazette* veut se garder à l'avenir de blesser leur sentiment des convenances, et se

donner une mise convenable, sans cesser d'être simple et modeste. Elle a donc laissé de côté ce papier terreux employé jusqu'ici, pour en prendre un plus fort, de meilleure qualité, capable de se prêter à la reliure pour former des volumes durables.

Elle a aussi agrandi son format, afin de donner plus de matière à lire et de former des volumes de bien meilleure apparence.

Et comme elle veut parler aux yeux, non seulement par le contexte des caractères typographiques, mais encore par tout son ensemble extérieur, elle a voulu joindre au titre même de sa couverture, des emblèmes des buts divers qu'elle poursuit.

LE TITRE DE NOTRE COUVERTURE.

A la partie supérieure, se présente de chaque côté, un personnage allégorique, tenant le bout d'un ruban portant pour exergue : RENDRE LE PEUPLE MEILLEUR, sentence qui résume à elle seule le but que nous poursuivons. C'est en nous efforçant de nous rendre chaque jour meilleurs, que nous atteindrons notre fin dernière. Si, dit l'Imitation de J.-C., nous avons soin de nous corriger d'un seul défaut par mois, nous deviendrions bientôt des hommes parfaits.

Le personnage de la droite tient en sa main un calice : il représente la Religion. Celui de la gauche a la main droite appuyée sur les tables de la loi : c'est la Vérité. Entre les deux se trouve au milieu, un cœur surmonté d'une croix rayonnant de toutes parts : c'est le Sacré-Cœur de Jésus, dans lequel la Religion et la Vérité trouvent appui, force et lumière. C'est le Cœur de Jésus qui a racheté le monde, et c'est le Cœur de Jésus qui doit encore le sauver après tous ses naufrages, s'il sait aller puiser là ce sang qui efface les péchés des hommes.

Vis-à-vis le Cœur de Jésus, mais plus bas, au dessous du nom même de la *Gazette*, se trouvent les armes de la famille Franciscaine, à laquelle nous nous estimons heureux d'appartenir, et que nous voulons faire connaître et estimer autant qu'il dépendra de nous. Ce sont, supportés par des nuages, deux bras croisés au dessous d'une petite croix. Ces bras portent tous deux les stigmates de la crucifixion ; l'un est nu, et l'autre porte une manche. Le premier, est le bras de Jésus qui, dépouillé de ses vêtements, a été transpercé sur la croix ; et l'autre, celui du Patriarche d'Assise, du glorieux Saint-

François, qui sans avoir été attaché à la croix, a cependant porté dans sa chair les stigmates du Calvaire. L'amour a produit dans celui-ci, ce que la lance et les clous ont opéré dans celui-là.

Dans le bas, sur les bases des colonnes supportant les personnages allégoriques, se voient sur l'une une gerbe, symbolisant l'agriculture ; et sur l'autre une ruche d'abeilles, représentant l'industrie. Et enfin, au milieu, une campagne où, en face de l'église, de sa résidence et de ses bâtiments de ferme, un laboureur, dans un champ soigneusement clôturé, conduit sa charrue traînée par deux chevaux. C'est l'honnête aisance de l'homme des champs, produit de l'ordre et du travail.

Notre *Gazette*, telle que publiée maintenant, se range parmi les publications les moins chères de la Province et même du continent Américain. Les changements que nous venons d'opérer, seulement pour la qualité du papier et l'agrandissement du format, ne nous coûtent pas moins de \$16 par mois, ou \$192 par année, à ajouter aux dépenses premières. Aussi n'est-ce qu'en escomptant d'avance le patronage du public, que nous nous sommes décidé à nous charger de dépenses si considérables. Et pour peu que l'encouragement nous fasse défaut, nous en serons quitte, non seulement pour notre travail perdu, mais encore pour l'obligation de mettre notre bourse à contribution.

Quoiqu'il en puisse arriver, nous tenons strictement à la condition déjà énoncée du paiement d'avance ; car nous la considérons comme un profit et pour nous et pour nos abonnés. Pour nous, par ce que nous saurons, après quelques mois, sur quel avoir compter ; pour nos abonnés ensuite, par ce que nous les soustrairons par là à un moyen facile d'engager leur conscience. Depuis les cinq mois que nous nous sommes chargé de la *Gazette*, nous n'avons pas encore reçu de quoi couvrir nos dépenses, bien qu'il ne nous reste pas moins de \$600 de dues. Recouvrerons-nous tous ces arrérages ?... Il est probable que nous en perdrons un bon nombre. On souscrit à un journal sans le payer, et après un an, deux ans, on le laisse là sans s'embarasser du soin de se montrer honnête ; c'est comme si la conscience n'avait rien à faire avec ces sortes de dettes ! Considérez donc non seulement que vous profitez gratuitement ainsi du travail d'autrui, mais que vous forcez encore celui qui vous le livre à faire des déboursés pour vous, comme le postage qu'il faut acquitter

d'avance, le papier, les ouvriers qu'il faut payer de suite etc., etc. Et vous croyez que vous pouvez, sans vous en inquiéter, laisser de côté une semblable dette? que le bon Dieu ne vous en demandera pas compte?... Songez-y.

Nous comptons presque uniquement, pour le succès de notre œuvre, sur la bonne volonté de messieurs les curés. S'ils ont confiance dans notre persévérance à poursuivre le but que nous nous sommes proposé, et qui a toujours guidé la marche de la *Gazette*, *Rendre le peuple meilleur*, ils nous compteront comme un auxiliaire dans leur ministère sacré, et ne manqueront pas de recommander notre publication à leurs ouailles; et dès lors notre succès est assuré. La *Gazette*, en joignant le profane au sacré, en s'occupant des intérêts matériels, tout en donnant la plus large part aux spirituels, peut pénétrer dans des demeures où ne peut retentir la voix de la chaire, et contribuer à ramener à Dieu les âmes qui semblaient décidées à vouloir s'en tenir éloignées. La plupart des pasteurs des centres Canadiens aux États-Unis, et des paroisses Acadiennes des Provinces du Golfe, ont compris cette importance, et grâce à leurs chaleureuses recommandations, nous avons pu compter de nombreux abonnés parmi leurs ouailles, que nous espérons conserver encore longtemps. Que n'en a-t-il été ainsi pour toutes les autres paroisses?...

Nous avons pris sur nous d'adresser le premier numéro de cette nouvelle série, à ceux qui ne figuraient pas encore sur nos listes, afin de leur permettre de juger par eux-mêmes si nous répondons au but que nous avons en vue, et si effectivement notre publication mérite la recommandation qu'un si grand nombre de leurs confrères lui ont donnée depuis longtemps déjà. D'un autre côté, le prix est si modique, qu'il est à la portée de toutes les bourses. Avoir continuellement sous les yeux des sujets de lecture pour s'instruire et s'édifier; être tenu mensuellement au courant du mouvement religieux et des affaires politiques, non seulement de notre Province, mais encore du monde entier, pour la modique somme de SOIXANTE CENTINS par année, qui voudrait refuser un tel avantage? Posséder à la fin de l'année un beau volume in-octavo de 384 pages, sur des sujets du plus grand intérêt, contenant une foule de faits, de données, de calculs qu'on aimera à conserver pour y recourir au besoin, pour seulement TROIS CHELINS, qui pourrait hésiter à faire le sacrifice d'une semblable bagatelle?

Bien que notre condition du paiement d'avance soit de rigueur pour tous, nous avons trop de confiance dans nos confrères dans le sacerdoce pour ne pas expédier de suite, sur leur demande, tel nombre d'exemplaires dont ils voudraient se rendre responsables, se réservant un moment plus convenable pour faire rentrer les abonnements. Nous accorderons aussi la même faveur à ceux de nos agents qui nous en feront la demande. Dans tous les cas, les numéros seront toujours là, prêts à être adressés à tous ceux qui, dans le cours de l'année, nous ferons parvenir leurs remises.

Quant à nos nombreux abonnés de la cité de Québec, un collecteur sera chargé de leur faire une visite à domicile, comme ci-devant; mais ils pourront toujours, en tout temps, faire leurs remises chez M. Léger Brousseau, ou directement par lettres, s'ils le préfèrent.

Ceux de la cité de Montréal pourront nous adresser directement leurs remises, ou les déposer entre les mains de M. Joseph Godin, marchand de chapeaux et de fourrures, 92, rue Saint-Laurent.

Pour tous les autres, les remises devront se faire par la poste, par lettres enregistrées.

Quelques abonnés se sont enquis, si ceux qui auront payé, pourront compter sur une messe qui serait dite pour eux, une fois par mois. Sans vouloir condamner ici ceux qui ont établi avant nous cette condition, nous ne sommes pas disposé à la continuer. Nous estimons trop notre qualité de prêtre, pour la mettre au jeu, en offrant des primes qui ne pourraient être à la portée de tous les éditeurs; et d'un autre côté, le S. Sacrifice est d'un ordre trop élevé, pour être mis en ligne de compte avec des intérêts matériels. Nous invitons bien tous ceux de qui nous pouvons nous faire entendre à s'unir à nous, pour faire violence au Cœur Sacré de Jésus, afin qu'il abrège les souffrances actuelles de l'Église; que son chef soit remis en liberté et rendu à la possession de ses États; que les grands principes, gages assurés de la concorde et de la paix, qui ont été si indignement foulés aux pieds, reprennent leur empire sur les peuples et ceux qui leur commandent, pour que l'autorité soit respectée pour le plus grand avantage de tous, etc.; mais que nos supplications soient libres et volontaires; qu'elles soient excitées par la considération de nos misères, l'amour que nous portons à l'Église notre mère, et la confiance en la parole de celui qui a dit: "Demandez et vous recevrez," sans que de vils intérêts matériels soient appelés à agir sur notre détermination.

Notre *Gazette* telle qu'elle se présente actuellement, est encore plus digne d'attention qu'auparavant. Qu'on n'aille pas, après l'avoir lue, la jeter avec les papiers de rebut ; mais que la jeune fille ou la mère, aussitôt reçue, lui fasse une couple de points d'aiguille pour retenir les feuillets dans la couverture, afin de conserver le tout propre pour le faire relier en un volume solide, à la fin de l'année.

— 000 —

MAXIMES GÉNÉRALES POUR BIEN VIVRE.

- I. Tout sur la terre finira, les plaisirs comme les souffrances ; mais l'éternité ne finira jamais.

LES DEVOIRS DU CHRÉTIEN.

I.

Devoirs des serviteurs envers leurs maîtres.

Le quatrième commandement de Dieu comprend, non-seulement les obligations réciproques des parents et des enfants, mais encore les devoirs de tous les autres membres de la famille, tels que : grand-père, grand'mère, oncle, tante, serviteur, servante, etc. Sa portée s'étend encore plus loin, elle règle tous les rapports entre supérieurs et inférieurs, de quelque catégorie qu'ils soient. Disons un mot aujourd'hui des serviteurs et des servantes.

Il est dans presque chaque famille une classe de membres bien à plaindre, eu égard surtout à la position difficile qu'on leur fait souvent, et aux dangers auxquels ils se trouvent exposés, ce sont les serviteurs et les servantes.

Oui ! elle est certainement rigoureuse et pénible la nécessité qui force un jeune homme, une jeune fille, souvent dès l'âge de treize à quatorze ans, à se soustraire à toutes les joies qu'on goûte au foyer paternel, quelque pauvre que l'on soit, pour aller louer son travail à des maîtres étrangers. Et ils se rendent certainement bien coupables devant Dieu, les maîtres qui, ne tenant aucun compte de cette dure nécessité, ne considèrent leurs serviteurs que comme quelque chose de fort peu au dessus du chien fidèle gardien de la cour, ou de la bête de somme qu'on prise au prorata des services qu'on en retire.

Adieu, douces jouissances de la famille, tendres épanchements, marques de confiance, témoignages d'affection, peut dire le jeune homme ou la jeune fille que la nécessité vient ainsi arracher des bras des parents : je vais maintenant faire partie d'une autre famille, qui m'en fera porter les charges, sans me permettre d'en partager les jouissances ; qui ne me considérera que comme une nuisance, du moment que mes services ne seront pas actuellement requis. L'affection à mon égard, n'aura plus d'autre règle que celle de l'intérêt.

Voilà ce que ces jeunes gens pourraient dire avec vérité ; et s'ils avaient assez de sagesse pour percer le voile de l'avenir qui s'étend devant eux, que ne pourraient-ils pas ajouter, sur les dangers auxquels ils vont être exposés ? Jeunes marins sans expérience, ils n'ont vogué jusqu'à ce jour sur la mer du monde, que dans des nacelles à la remorque de vaisseaux forts et bien conduits. Des avis à propos venaient toujours donner l'éveil à l'approche du danger, et la plus tendre affection venait aider à réparer les légères avaries qu'on avait pu subir. Mais de ce jour, tout va changer. La frêle nacelle, abandonnée à elle-même, n'aura plus d'autre guide que le pilote inexpérimenté qui la monte. Aucun secours à attendre au moment des orages. Et qui sait, — grand Dieu ! les annales des misères humaines en fourmillent d'exemples, — qui sait, si les dangers et les écueils ne se trouveront pas là même où l'on devait attendre secours et protection ? Qui sait si ceux-là même qui ont pour devoir de veiller sur la vertu de ces jeunes gens, ne viendront pas eux-mêmes tendre des pièges à leur innocence, ou du moins laisser sans contrôle leur inexpérience au milieu des dangers de toutes sortes auxquels ils vont se trouver exposés ?

Qu'on pénètre dans ces repaires du crime, si communs, hélas ! dans nos villes, où des monstres, des démons à figure humaine, offrent, comme appas au crime, ce qui devait faire la gloire de leur sexe ; qu'on demande à chacune l'histoire de ses égarements. Dans neuf cas sur dix, on trouvera que ces pauvres malheureuses ont trouvé l'occasion de leur infortune dans le service des riches. C'est par ce qu'on les a laissées sans surveillance, qu'on n'a pas rempli à leur égard les devoirs des parents pour diriger leur conduite, qu'on les a exposées à des dangers sérieux, à des occasions entraînant, lorsque toutefois l'on n'a pas été soi-même l'auteur direct de leur perte, que ces jeunes filles en sont venues à cet état de dégradation

Qu'on inspecte nos maisons de réclusion, on trouvera que plus des deux tiers de ceux qui y sont renfermés, n'y ont été amenés que par ce qu'ils avaient trouvé dans le service d'étrangers les occasions, et souvent aussi des exemples de pratiques d'intempérance, du peu d'égards qu'on portait aux devoirs de la conscience. La satisfaction des appétits sensuels entraînant à des dépenses au-dessus de ses ressources, on a fait taire la conscience pour se montrer d'abord légèrement infidèle, puis une première chute en a attiré une autre, et on en est venu jusqu'à tomber sous le bras de la justice, qui réclamait réparation pour outrage aux lois de la société.

Oh ! songez-y, vous tous qui êtes obligés d'avoir des étrangers à votre service : vous avez dans ces serviteurs, des membres de votre famille, de la conduite desquels il vous faudra rendre compte, comme de celle de vos propres enfants. Ces malheureux réclameront de vous, devant Dieu, la protection, le support, la surveillance que vous leur devez, avec autant d'autorité que les gages que vous êtes tenus de leur donner.

Oh ! qu'elle est belle, qu'elle est louable, la coutume qui existe encore au sein de nos campagnes, et particulièrement chez nos cultivateurs, à l'égard des personnes en service. C'est là que ces étrangers forment véritablement partie de la famille : même distribution du travail, même table, mêmes attentions, pour ainsi dire, qu'avec les propres enfants. On ne veut pas même les qualifier de *serviteurs* et de *servantes*, on craindrait de les blesser ; ce sont tout simplement des *engagés*. Aussi ces engagés s'attachent de suite à leurs maîtres, prenant leurs intérêts comme si c'était pour eux-mêmes, se confondent pour ainsi dire avec les propres enfants, et reçoivent, en outre de leurs gages, les avis, la surveillance, la protection pour leur bonne conduite, qu'ils auraient trouvée au sein de leur propre famille.

Mais si, considérée sous un certain rapport, la position des gens à gage semble bien malheureuse ; d'un autre côté, elle reprend tous ses avantages sur les positions les plus élevées ; c'est en égard à la facilité d'opérer son salut. Oui ! les serviteurs et les servantes qui savent considérer leur position comme elle doit l'être, sont dans une position bien plus avantageuse pour opérer leur salut, que celle de leurs maîtres mêmes. Et d'abord ils sont pauvres ; et Jésus-Christ n'a-t-il pas dit : " Bienheureux les pauvres ? " Voyez ce bon Sauveur, plein de douceur et de bonté, qui

n'était venu que pour bénir et racheter ; à la seule pensée des obstacles que les richesses mettent au salut des hommes, un sombre nuage passe sur son front, la tristesse s'empare de son cœur, et l'anathème sort de ses lèvres : *Vae vobis divitibus !* Malheur à vous, riches ! qu'il vous sera difficile d'entrer dans le royaume des Cieux !

Jésus-Christ vient sur la terre pour réformer le monde et le sauver ; et partout il nous prêche la servitude, l'humilité et la dépendance. Il est le maître de l'univers ; et il n'a seulement pas une pierre où reposer sa tête. Voyez ses plus fidèles serviteurs, ses imitateurs les plus parfaits, s'empresser de se dépouiller de tout ce qu'ils possédaient, pour se faire les serviteurs de leurs frères. Voyez cette foule de religieuses, de toute condition : hospitalières, sœurs des pauvres, sœurs de charité, etc., renoncer à tous pour se faire les servantes de J.-C. dans la personne des pauvres ! Voyez S. Joseph, le patron et le modèle de l'ouvrier, du serviteur, louant son travail, trafiquant ses sueurs pour assurer l'existence du Créateur de l'univers et de sa Sainte Mère. Oh ! elles sont donc bien précieuses les sueurs du pauvre, du serviteur, puisque le Sauveur des hommes les a tant estimées !

Oui ! si les serviteurs et tous les pauvres savaient bien profiter de leur position, ils deviendraient bientôt des saints, des modèles offerts à la conduite de leurs maîtres. S'ils savaient ne voir dans ceux qui les louent que les agents de Dieu qui réclament la soumission due à leur maître ; dans le travail exigé, la peine imposée à satisfaire dans sa personne pour l'expiation de ses péchés, ils béniraient leur position ; le travail, la dépendance, sanctifiés par des motifs si relevés, n'auraient plus rien de répugnant pour eux ; et ils augmenteraient, chaque jour, le trésor de bonnes œuvres qu'ils s'amassent dans le Ciel.

S. Joseph de Cupertino avait été amené à l'un de ses oncles qui était prêtre, pour qu'il l'instruisit. Ayant été trouvé n'avoir pas assez d'intelligence pour étudier, il fut loué à un riche bourgeois comme garçon d'écurie. Mais tout en soignant ses chevaux, le serviteur de Dieu, qui n'avait pas assez d'intelligence pour s'approprier les sciences des hommes, se livrait à la méditation, dans son écurie ; et il acquit à un haut degré la science des choses saintes. Si bien qu'au bout de trois ans, ayant eu occasion de converser avec un ecclésiastique de grande piété, celui-ci fut tout étonné du degré éminent de perfection auquel était parvenu ce pauvre serviteur. Il devint prêtre, et

multiplia tellement les miracles autour de lui, que tout le reste de sa vie n'en fut qu'une suite sans interruption. Tous les jours, en disant la messe, il s'élevait de terre d'au moins un pied, après l'élévation ; et cela à la vue de centaines de personnes qui venaient y assister. Admis en la présence du Pape Grégoire IX, il fut ravi en extase en recevant sa bénédiction. Le Pape, qui n'avait jamais rien vu de semblable, lui dit, lorsque d'après l'ordre de son supérieur, il fut revenu à lui-même : "Père Joseph, si vous mourez avant moi, je veux être moi-même témoin dans le procès de votre canonisation."

La femme d'un riche cultivateur d'une paroisse du voisinage de Québec, nous disait, un jour, à propos du mariage d'une pauvre fille qui épousait un riche parti : lorsqu'on se contente de son sort et qu'on sert Dieu fidèlement, celui-ci ne nous perd pas de vue, et sait bien nous trouver dans l'occasion. J'ai passé six ans dans une sombre cuisine d'un rez-de-chaussée à Québec, et quand le moment en a été venu, j'ai trouvé un parti qu'une foule d'autres plus élevées que moi n'auraient pas dédaigné.

Ajoutons encore une considération qui, sans nuire aux sentiments humbles que tout chrétien doit avoir, peut donner au serviteur une haute idée de la position qu'il occupe. C'est que dans l'édifice qui constitue la société, il est compté parmi les pierres les plus importantes. En effet, qui est-ce qui constitue par excellence, qui entretient, qui perpétue le corps social ? C'est avant tout le travail du pauvre. Ce ne sont point les législateurs, ni les gouvernants, ni les écrivains dans leurs cabinets, qui tirent du sol la subsistance de la famille humaine, qui construisent les édifices, qui manipulent la matière suivant les besoins de l'industrie ; mais bien les bras du pauvre, au prix de ses fatigues et de ses sueurs.

Qu'elle est belle, cette pensée, que nous ne sommes tous que les membres d'un même corps ; que si chacun s'acquitte des fonctions qui lui incombent, nous faisons dominer l'ordre et répondons au but pour lequel nous avons été mis sur la terre !

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, l'exemple de grands crimes et d'un grand repentir, dans la personne d'un serviteur infidèle.

QUESTIONS CONCERNANT LE TIERS-ORDRE.

On nous adresse de Bécancour les questions suivantes, au sujet du Tiers-Ordre de St. François.

Première question.—*Les Tertiaires ayant droit à recevoir l'absolution générale aux fêtes de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, peuvent-ils recevoir cette absolution le jour de la solennité ou seulement au quantième précis de la fête ? Ainsi, pour la Nativité de la sainte Vierge, cette année, est-ce le mercredi 8 septembre que l'absolution pouvait être reçue, ou bien le dimanche suivant 12 ?*

Réponse.—L'absolution n'est jamais renvoyée, elle reste fixée à la date.

Il y a exception à cette règle pour les fêtes de l'Immaculée Conception, de saint François, des Stigmates, de saint Louis roi de France, et de sainte Elizabeth de Hongrie, dans lesquelles l'absolution peut se donner soit le jour même de ces fêtes, soit le dimanche suivant, en vertu des brefs rendus par Pie IX le 7 juillet 1848, et le 11 Mars 1851. (Voir le Manuel, Vol. I, page 139).

Deuxième question.—*Le Manuel, Vol. I, page 136 dit : la confession faite dans les huit jours qui précèdent une fête peut suffire pour gagner l'indulgence attachée à ce jour là. Si donc nous avons une absolution générale à obtenir au confessionnal, ne pouvons-nous pas nous présenter en n'importe quel jour, pourvu que ce soit dans les huit jours qui précèdent la fête ?*

Réponse.—Nous répondons : non, pour l'absolution générale ; oui, pour les autres indulgences.

Il faut remarquer que pour recevoir l'absolution générale, la confession n'est pas requise, il suffit d'être en état de grâce ; et tel qu'expliqué plus haut, cette absolution ne peut-être accordée qu'au jour de la fête à laquelle elle est attachée, ou la veille à partir des premières vêpres. Mais pour les autres indulgences attachées à une fête quelconque, avec les conditions ordinaires de confession et de communion, la confession peut être faite dans les huit jours qui précèdent, et la communion le jour même ou la veille (Décret du 12 juin 1822). Observons de plus que les Tertiaires ayant droit à une indulgence plénière toutes les fois qu'ils communient, peuvent gagner une double indulgence lorsqu'ils font la communion aux jours de fêtes où ils peuvent recevoir l'absolution générale.

Nous commençons dans la présente livraison une esquisse sur Louise Lateau, cette fille extraordinaire favorisée des stigmates, et qui depuis plus de cinq ans n'a ni bu, ni mangé, ni dormi, et jouit cependant d'une bonne santé. Cette biographie, due à la plume du célèbre Dr. Rohling, professeur à l'université de Munster, a été publiée d'abord en allemand, et dans l'espace de quelque mois seulement, plus de 80,000 exemplaires en ont été vendus. Nos lecteurs, nous en sommes sûr, liront ce récit avec le plus vif intérêt.

—ooo—

LOUISE LATEAU.

SES STIGMATES ET SES EXTASES.

Esquisse à l'adresse des Juifs et des chrétiens de toute dénomination.

Par le Dr. AUGUSTUS ROHLING.

(Traduit de l'allemand par la *Catholic Review* de New-York, et traduit de l'anglais de cette revue.)

Sur les faits que je vais rapporter dans les pages qui vont suivre—miracles, certainement, non d'un ordre ordinaire—j'appelle la plus sérieuse attention des Catholiques, des Protestants et des Juifs. Car, certainement, une série de miracles tels que ceux-ci, dont la réalité a été démontrée par la plus forte évidence scientifique, est un événement qui concerne la race humaine entière.

Aux Catholiques—du moins à ceux qui sont dignes de ce nom—c'est un sujet du plus profond intérêt. Il ne peut manquer de fortifier leur foi, d'ajouter une nouvelle ferveur à leur charité, de les encourager dans les temps d'épreuves, et de leur inspirer un généreux enthousiasme pour le Sauveur crucifié, et la volonté de faire joyeusement le sacrifice de leur vie, si besoin en était, pour son amour.

Aux Protestants, aussi, ce miracle fait appel. Car depuis le temps de Luther jusqu'à ce jour, aucun miracle n'a été produit dans l'église Protestante. J'invite donc, instamment, nos frères séparés à lire ces pages avec attention. S'ils examinent, dans un esprit de recherche sincère, la narration que je vais mettre sous leurs yeux, il peut se faire, avec la grâce de Dieu, qu'ils viennent à reconnaître dans ces prodiges, la voix du Seigneur qui les appelle à rentrer dans le sein de leur mère. L'Église de

Rome, dans laquelle seule ils peuvent espérer le salut. Je m'adresse, aussi, aux enfants de la synagogue ; et ce n'est pas la première fois que je le fais (1).

Je les prie d'accorder leur plus sérieuse attention à une série de miracles, dont la figure de Jésus de Nazareth, le Crucifié, forme le centre.....Parmi les enfants d'Israël, il y en a quelques-uns, je n'en doute pas, dont l'esprit est ouvert à la conviction, dont les yeux ne se fermeront pas contre un rayon de lumière venant d'en haut. S'il en est ainsi, je les adjure avec calme de considérer les faits que je vais raconter, et de ne pas endurcir leur cœur contre la voix de Dieu qui les appelle, par ces signes merveilleux, à entrer dans l'Église du Rédempteur.

Ainsi, j'adresse mes paroles à ceux qui ne se laissant influencer que par leur amour de la vérité, sont accoutumés à examiner toute question qui se présente à eux, et sont toujours préparés à faire profession de la vérité au prix de n'importe quel sacrifice, selon que peuvent le requérir leurs honnêtes convictions.

Mais il y a une autre classe d'hommes à qui la vérité de l'Église Catholique a été manifestement démontrée, et qui, cependant, refusent encore de se soumettre à son autorité. Lorsque l'Archevêque de Paris demanda au Président de la Commune quel crime lui et le clergé avaient commis pour qu'on les mit à mort, on lui répondit : " Vous devez mourir, par ce qu'il y a dix-huit-cents ans que vous nous foulez aux pieds. " Les infidèles résistent à l'Évangile par ce qu'il ne veulent pas faire le sacrifice de leurs passions, que leur soumission à ces préceptes exigerait. Nous avons à peine en vue de tels hommes ici. Cependant que Dieu leur accorde de peser l'histoire du Bois d'Haine, et de méditer les prodigieuses faveurs qu'il s'est plu à accorder à cette simple paysane, eux aussi, peut-être, se sentiront appelés à prendre part à la glorieuse guerre contre le vice et le crime.

Il reste encore une autre classe d'hommes, en dehors de l'Église Catholique à la vérité, mais bien éloignés de l'infidélité de la Commune. Ce sont ceux qui, s'appuyant sur des principes de moralité étrangement erronés, en sont venus, à la fin, à se trouver satisfaits de leur position religieuse, bien que leur tranquillité de conscience soit assez souvent troublée par des scrupules et des remords. Il n'y a pas encore longtemps, un cas remarquable de ce

(1) Le Dr. Rohling fait ici allusion à un ouvrage qu'il a publié sur le Talmud des Juifs et aux discussions auxquelles donna lieu cette publication.

genre vint à la connaissance d'un prêtre, bien connu dans le monde des lettres par sa grande érudition. Il rencontra, à Strasbourg, un ancien compagnon de collège devenu ministre protestant, mais, qui, dégoûté de la profession qu'il avait choisie, était décidé à la laisser là, pour se livrer à l'étude des langues. La conversation tomba sur les guérisons merveilleuses de Lourdes, et mon ami donna à son ancien confrère l'ouvrage bien connu de M. Lasserre, avec prière de le lire. Le ministre le rapporta, cependant, après quelques jours, n'ayant pas plus d'un tiers des feuilles de coupées, et le lui remit en lui disant qu'il ne pouvait pas le lire jusqu'au bout. Après une courte discussion, mon ami lui observa : " Vous ne voudriez pas vous hasarder à lire ce livre en entier, de peur d'être convaincu de la vérité de ce qu'il rapporte " ? Le protestant garda le silence un moment, puis répondit, non sans une visible émotion : " Eh ! bien donc, pour être franc, je vous dirai que je ne voudrais pas troubler la paix dont je jouis." Il n'y en a qu'un petit nombre qui voudraient reconnaître ainsi ouvertement, qu'ils résistent à la voix de leur conscience et à la lumière de la vérité.

I

LES SEIZE PREMIÈRES ANNÉES DE LOUISE.

Louise Lateau est née le 30 Janvier 1850, au Bois d'Haine, près Ménage, dans le diocèse de Tournai en Belgique. De ses deux sœurs, Rosine, la plus vieille, avait alors six ans, et la plus jeune, Adéline, deux ans. Son père, Grégoire Lateau, ouvrier dans une boutique de forge du voisinage, était parvenu au moyen de ses épargnes à se construire une petite maison sur une pièce de terre que lui avait apportée en dot sa femme, lors de son mariage. C'est dans cette humble demeure que l'heureux couple vécut, pauvres à la vérité, mais contents de leur humble position, et bénis du ciel par la jouissance d'une bonne santé et du bonheur. Mais à la naissance de Louise, commença le temps de leurs épreuves. Car pendant trois ans, la maladie retint la mère clouée sur son lit. Lorsque Louise n'avait encore que six semaines, son père mourut de la petite vérole, et elle prit elle-même la maladie qui conduisit son père au tombeau. Dans ce moment de besoin, un parent éloigné de la famille, François Delalieu, se trouvant, comme par hasard, à visiter la demeure

désolée, devint l'instrument dont Dieu se servit pour conserver la vie de la mère et de l'enfant.

Lorsque Louise dépassait à peine deux ans, sa vie fut de nouveau en grand danger. Jouant un jour avec sa plus jeune sœur près d'une pièce d'eau, elle tomba dedans, et elle avait déjà perdu connaissance lorsqu'arriva sa mère avec sa plus vieille sœur pour la retirer.

Sa mère alors était déjà suffisamment remise de sa longue maladie pour être capable de gagner quelque chose par le travail de ses mains, pour le support de sa famille ; mais pendant plusieurs années encore, il leur fallut se soumettre aux plus sévères privations. Souvent, parfois, le nécessaire même leur manquait. Au plus fort de l'hiver, elles furent souvent dans l'impuissance de se procurer le combustible ou les couvertures suffisantes pour se protéger contre le froid. Mais dans leurs plus sévères épreuves, la mère et les enfants furent toujours soutenues par leur piété simple, qui les rendit capables de supporter leur dur sort, non seulement avec patience, mais même avec une joyeuse soumission. Louise spécialement, dès ses plus tendres années, fut remarquée par tous ceux qui le connurent, pour son parfait contentement et le calme inaltérable au milieu des souffrances et de la privation dans lesquelles se passa son enfance.

Elle n'avait encore que huit ans, lorsqu'elle fut envoyée en service. Même à cet âge, l'aptitude de Louise pour le soin des malades, et son zèle à les servir, se manifestèrent ouvertement dans ses attentions pour sa maîtresse, une vieille invalide. Quatre ans plus tard, nous la trouvons à Ménage, chez une de ses tantes, autre invalide audessus de soixante-dix ans. Durant les deux ans qu'elle demeura là, passant une grande partie des nuits à veiller près du lit de sa malade, après une journée de travail pénible et de soins, la jeune sœur de charité fut une source d'édification pour tous ceux qui vinrent en contact avec elle.

Après la mort de sa tante, Louise entra au service d'une dame de Bruxelles ; mais elle ne put rester plus de trois semaines au service de sa nouvelle maîtresse. Car peu de temps auparavant, elle avait souffert sérieusement d'un mal intérieur, résultat d'un accident. D'abord elle ne fit que peu de cas de ce qu'elle éprouvait ; mais les symptômes devinrent bientôt si sérieux, qu'elle dût retourner sans délai, chez sa mère, au Bois d'Haine.

Alors commença une longue période de maladie, supportée avec la patience la plus exemplaire ; jamais, même

torturée par les douleurs les plus aiguës, elle ne laissa échapper un murmure de ses lèvres. Aussitôt qu'elle fut relevée de cette maladie, elle apprit à coudre avec ses sœurs ; mais pendant quelques temps, elle alla tous les jours, avec sa mère, à la recherche d'ouvrage en dehors de la maison.

Ce fut vers ce temps là que le choléra de 1866 fit son apparition au Bois d'Haine. L'alarme et la terreur s'emparèrent de tout le village, produisant comme conséquences naturelles parmi les villageois, un déploiement de crainte qui, quelque déplorable qu'il soit, se comprend cependant, et n'est pas dénué de toute excuse. Dans un cas où le choléra venait de se montrer dans la maison d'un ouvrier, quatre grands garçons s'enfuirent de la maison frappés de terreur, abandonnant à leur sort leur père, leur mère et une sœur qui venaient d'être pris par la maladie.

Dès ses plus jeunes années, chaque fois qu'un cas de maladie grave se présenta dans le village, elle ne manqua jamais de rendre à l'invalidé toute l'assistance qu'il était en son pouvoir de donner. Et jusque là, toujours pleine de zèle pour les œuvres de charité, on pouvait la voir au chevet de tout malade ayant besoin de secours. Il n'est donc pas surprenant, si, en 1866, mue par une noble impulsion de charité, elle demanda à sa mère la permission de se dévouer au soin des malades dans le village. Sa demande fut refusée ; dans le conflit qui s'éleva alors entre son esprit d'obéissance à sa mère et ses sentiments de compassion pour ceux qui souffrent, elle eut recours à la prière, et celui qui remplit les désirs de ceux qui l'invoquent lui assura la victoire. Car lorsque la pieuse enfant, doucement et avec affection, renouvela sa requête à sa mère, exprimant sa ferme confiance que Dieu la protégerait contre tout danger, sa mère à la fin, non sans répugnance, donna son consentement, et Louise se mit sans délai à son ministère de charité. Elle n'épargna aucun effort ; pleine de courage et d'énergie, elle alla de maison en maison où s'était montrée la maladie, et on put toujours la trouver là où le danger était plus grand et le besoin de secours plus pressant. Risquant sa vie pour l'amour de ses voisins, on pouvait la voir partout à côté du digne curé de la paroisse, au milieu de scènes d'où tout le monde avait fini frappés de terreur. De tous les villageois émerveillés de tant de charité, aucun n'eut le courage d'imiter son exemple.

Et non satisfaite de consoler et d'encourager ceux qui

avaient échappé à la visite de la maladie, d'assister les malades et les mourants, elle voulut encore se charger du soin d'enterrer les morts. Dans cette maison dont j'ai parlé plus haut, elle avait assisté le père et la mère jusqu'à ce que la mort vint les arracher à leurs souffrances. Alors, à la fin, leurs fils, obsédés de remords pour avoir abandonné leurs parents, se montrèrent en dehors de la maison, mais ne voulurent pas y entrer, et ce fut avec peine qu'ils consentirent à chercher une voiture pour transporter ailleurs leur sœur qui était encore vivante. Pendant ce temps là, les deux corps étaient dans la maison, et personne n'avait le courage de les enlever pour les enterrer. Mais Louise, au-dessus de toute crainte, se procura deux cercueils, et, y ayant couché elle-même les corps, elle alla chercher sa sœur Adéline pour l'aider à porter de si lourds fardeaux au cimetière. Ce fut un spectacle et aux anges et aux hommes. Quelques uns des villageois, qui regardaient la scène de loin, prirent à la fin courage, et vinrent débarrasser les deux jeunes filles de leur triste fardeau. L'exemple héroïque des faibles avait fait rougir de honte les forts.

Lorsque Louise se livra ainsi au soin des malades du choléra, elle avait seize ans. Jusqu'alors, sa vie n'avait été qu'une succession non interrompue de maladies, de privations et de dangers, et fut encore la même dans les années qui suivirent. Au commencement de 1867, sa santé fut sensiblement altérée, elle souffrit d'un mal de tête des plus intenses, avec douleurs à la gorge, et perte de l'appétit. Elle se trouva encore pire à l'automne de cette même année. Mais tant qu'elle ne fut pas tout-à-fait arrêtée par la rigueur de la maladie, elle ne voulut jamais consentir à laisser de côté sa part de travail dans la famille.

Quelques jours plus tard, le 18 septembre, on lui administra les derniers sacrements. Deux jours après elle parut toucher au moment de sa mort ; elle demeura longtemps sans sentiment, et le curé fut mandé en toute hâte pour lui donner la dernière absolution des mourants. Une neuvaine fut alors commencée à Notre-Dame de la Salette pour la guérison de la jeune fille mourante, quand, presque immédiatement, ses yeux s'ouvrirent, et demandant du lait qu'elle but, elle déclara à haute voix qu'elle ne mourrait pas alors. Elle était guérie.

Trois semaines seulement après être relevée de cette maladie, elle fut prise d'une nouvelle attaque encore plus

violente. Elle fut abattue par un mal de tête nerveux des plus aigus, en même temps qu'elle ressentait une douleur analogue dans le bras gauche, le côté et la jambe. Ses douleurs étaient des plus vives. En janvier 1868, lui survint une nouvelle source de souffrances dans un abcès qui se forma sous son bras. Pendant trois semaines sans interruption, la pauvre fille fut obligée de se tenir assise, jour et nuit, dans une chaise, en s'appuyant la tête sur une table. Mais elle supporta toutes ces souffrances avec une patience héroïque, ne proférant jamais la moindre plainte, et ne laissant jamais voir le plus léger mécontentement. Le 29 mars, se déclara un crachement de sang si dangereux, que le médecin lui ordonna de garder le lit, quand bien même la violence des souffrances qu'elle avait endurées jusque là s'en trouverait augmentée. Elle devint bientôt si faible, qu'elle ne pouvait que difficilement prendre les médecines qui lui étaient prescrites, et ne pouvait avaler autre chose qu'un peu d'eau. En avril, son état empira d'un jour à l'autre, et le 15 de ce mois, croyant qu'elle allait mourir, elle fit ses adieux à ses amies.

Tard dans la soirée, on crut par l'état d'épuisement complet où elle se trouvait, que la mort allait venir d'un moment à l'autre, et on lui administra le saint viatique. Un changement subit eut lieu. Après la communion, elle se sentit inspirée de prier pour sa guérison, et elle avait à peine fini sa prière, qu'elle dit à ceux qui se tenaient près de son lit, qu'elle relèverait aussi de cette maladie. Au même instant ses douleurs disparurent soudainement.

Mais la faiblesse résultant d'une si longue période de souffrances était si grande, que pendant deux jours, elle fut incapable de laisser son lit, même pour quelques minutes seulement. Le lendemain, le 18, elle fit deux nouvelles tentatives, mais à chaque fois, elle fut obligée de reprendre le lit après un court intervalle. "La quatrième fois que je me lèverai, dit-elle avec un sourire, je serai bien;" et elle ajouta avec joie que le 21 elle serait capable d'entendre la messe et de recevoir la communion à l'église paroissiale. Elle était, cependant, encore si faible, qu'on ajouta peu de foi à sa prédiction. Mais les gens de Bois d'Haine, convaincus depuis longtemps de sa sainteté, ne doutaient pas que son assurance reposait sur une promesse du Tout-Puissant.

Dans la nuit du 20, elle refusa une potion qu'on lui présenta à boire, "car, dit-elle, je dois communier demain matin." Le 21 était un mardi, et de bonne heure le matin, à

la grande surprise de sa mère et de ses sœurs, elle se leva entièrement débarrassée de sa faiblesse qui était disparue soudainement. De suite, sans s'inquiéter de la rigueur du temps, elle sortit pour se rendre à l'église, marchant sans même s'appuyer sur le bras de sa sœur qui l'accompagnait.

En même temps la population entière du village s'était rassemblée dans l'église ; chacun voulait voir si Louise viendrait comme elle l'avait dit. Sa prédiction s'accomplit, car à 7 heures, elle entra dans la petite église, parfaitement rendue à la santé. L'étonnement fut universel, les cœurs furent tout à la fois remplis de surprise et de joie, en voyant une fois de plus leur bienfaitrice au milieu d'eux. Quant à Louise, elle ignorait la raison d'une telle réunion, et aussitôt qu'elle eût fini ses actions de grâce, elle retourna chez elle pour déjeuner avec sa mère.

Le 21 avril 1868, fut un jour de réjouissance pour Bois d'Haine. La rude figure d'un grand nombre des durs ouvriers du village, s'arrosa de larmes de joie.

Trois jours plus tard, Louise reçut les stigmates de Notre Sauveur Jésus-Christ.

(à continuer.)

—ooo—

LE SENTIMENT RELIGIEUX AUX ETATS-UNIS.

Après plusieurs voyages et un séjour de quelques mois sur le territoire Américain, nous en étions venu à tirer de nos observations la conclusion suivante : que bien qu'on voye beaucoup de clochers aux États-Unis, nous n'en pouvons conclure que le sentiment religieux soit plus vif, plus actif là qu'ailleurs. Ce peuple qui, tout entier au progrès matériel et fort adroit pour faire fortune sans s'embarasser de la conscience, achèterait volontiers le bonheur du Ciel pour de l'argent, si la chose était possible, se prête volontiers à la construction des églises, lorsqu'il y trouve son avantage. Mais quant à ce qui est du véritable sentiment religieux, qui consiste dans l'assujétissement aux préceptes de l'Évangile et surtout dans la réforme du cœur, base de la véritable moralité et des individus et des peuples, il y fait grandement défaut.

En parlant ainsi, nous prenions le peuple Américain

comme tout, car on ne peut nier que le bon Dieu ait les siens là comme ailleurs, et qu'il s'y trouve des congrégations catholiques capables de supporter la comparaison, pour la vivacité de la foi et la régularité à l'accomplissement des devoirs, avec la plupart de celles des autres pays.

Un missionnaire Canadien de la République s'était trouvé offensé de nos remarques, et avait cru devoir les relever en nous jugeant sévèrement. Nous sommes heureux de voir, par l'un des derniers numéros du *Travailleur* de Worcester, Mass., qu'un missionnaire du voisinage, M. l'abbé Martial, pense absolument comme nous sur le sujet. Voici ce qu'il dit :

“ La civilisation américaine dont on fait tant de parade, n'est pas autre chose que la couche de couleurs brillantes dont on revêt une barrique vermoulue. La morale de la République est basée sur d'heureuses inconséquences. Elle s'appuie sur des ruines branlantes de vérités conservées du catholicisme d'autrefois. Ces vérités que d'autres ne sauraient remplacer, croûlent successivement et vont entraîner les restes de vertus dans une chute finale et complète. Mais le bruit des locomotives et des usines couvre le bruit des éboulements. Un semblant de religion, qui se traduit par une multitude de temples protestants de toutes les dénominations, en impose au pauvre peuple. Et ce peuple se réunit chaque “ Sabbat ” et va s'étourdir au discours d'un “ ministre ” qui lui fait prendre pour des idées le tapage des mots autour des cervelles bénévoles. L'illusion est si complète que l'étranger qui traverse les États s'y laisse prendre et s'extasie devant le “ Progrès américain, ” c'est-à-dire devant la plus magnifique expression du progrès social moderne.”

— 000 —

LES LIBÉRAUX ET LES SŒURS DE CHARITÉ.

On sait que le malheureux gouvernement du Mexique est actuellement entre les mains des libéraux et des francs-maçons. Voulant marcher sur les traces de leurs frères de Prusse, de Suisse, etc., qui ont expulsé les Sœurs de charité de ces états, ils enjoignirent, il y a quelques mois, aux nombreuses Sœurs du Mexique qui y possédaient un grand nombre d'établissements d'éducation

et de bienfaisance, d'avoir à laisser leur costume particulier. A leur grande surprise, les Sœurs refusèrent de se soumettre à cet ordre. On les notifia alors d'avoir à laisser l'état si elles ne voulaient pas se soumettre à cette injonction.—Très bien, répondirent les Sœurs, nous partons.—Surpris de cette réponse, on tenta alors de les amener à quelques concessions ; mais elles demeurèrent inébranlables, et se disposèrent de suite à se rendre à la maison mère, à Paris.

Comme il y avait un grand nombre de Sœurs Mexicaines, on exigea d'elles un consentement par écrit de leurs parents, avant de les laisser partir. Mais contre l'attente de tous, ce consentement fut aussitôt donné. 140 de ces Sœurs se rendirent de suite à Vera-Cruz, pour s'embarquer pour la France. Elles furent accueillies par le peuple de cette ville avec les sentiments de la plus vive sympathie ; on s'empessa même de pourvoir à tout ce qui pouvait leur être nécessaire, et ce ne fut qu'avec les larmes dans les yeux qu'on les vit s'éloigner. Deux semaines plus tard, elles rentraient saines et sauvées, à la maison mère, rue du Bac, à Paris.

Vingt-quatre de ces Sœurs se rendirent à San Francisco, où on leur fit une réception publique. " Ce n'est pas le peuple du Mexique qui vous expulse, dit Mgr. Allemany, en leur souhaitant la bienvenue, mais les vauriens qui sont aujourd'hui à la tête de ce gouvernement. Qui sait ? Peut-être verrons-nous bientôt les catholiques sincères du Mexique venir nous redemander les secondes mères de leurs enfants qu'ils estimaient tant, leurs anges consolateurs dans leurs souffrances et leurs misères ".....

Le Général Rosencranz, invité à prendre la parole, dit entre autres choses : " La parole n'est pas mon don ; je sais mieux agir que parler. Je me contenterai de dire que je connais les Sœurs de charité. Je les ai vues à l'œuvre sur les champs de bataille de notre dernière guerre. Je les ai vues, calmes et intrépides, panser les plaies des blessés, sans s'inquiéter des éclats d'obus et des projectiles de tout genre qui sifflaient à leurs oreilles, lorsque de vieilles moustaches à leur côté, qui plus d'une fois déjà avaient aspiré la poudre des combats, tremblaient pour leur propre peau." Ces paroles furent suivies d'un tonnerre d'applaudissements de la part de la nombreuse assemblée, se composant de dénominations religieuses de toutes sortes.

INFORMATIONS.

NOMINATIONS.—JUGES.—La *Gazette du Canada* contient les nominations suivantes :

W. B. Richards, pour être juge en-chef de la Cour Suprême ;
Les Juges J. W. Ritchie, Nouveau-Brunswick ; Strong, Ontario, Taschereau, Québec, le maître général des Postes, T. Fournier, et le Juge Henry de la Nouvelle-Ecosse, pour être Juges puinés de la Cour Suprême ;

Thomas Moss, Toronto, pour être juge de la Cour d'Erreur et d'Appel.

R. A. Harrisson, pour être juge en chef d'Ontario.

Le Juge Tessier, pour être juge de la Cour du Banc de la Reine, Québec ;

V. P. W. Dorion, pour être juge de la Cour Supérieure, Québec ;

Le juge Campbell, pour être juge de la Cour Supérieur du Nouveau-Brunswick ;

Charles Duff, pour être juge de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse ;

Robert Cassels, jr., d'Ottawa, pour être registraire de la Cour Suprême du Canada.

INSPECTEURS DES POIDS ET MESURES, avec indication du lieu de leur résidence.—Hull : Patrick Lynch, Chapeau ; Montréal : Ovide Fautoux, St. Jean Baptiste ; Stephen J. Quinn, Montréal ; Daniel Lyons, do ; Louis N. F. Roy, Sault au Récollet ; Laval : Hector Lalonde, Montréal ; Chambly : Elzéar Lamoureux, Contre-Cœur ; Joliette : Jean Louis Brien Desrochers, Joliette ; Terrebonne : St. Lamb, St. André ; Richelieu : Adolphe Sénécal, Pierreville ; Berthier : Alfred Contu, Berthier en Haut ; St. Hyacinthe : François L. Desrivières, St. Damase ; Missisquoi : Benjamin Alonzo Haskell, Waterloo, P. Q. ; Iberville : Jean Marie Laurier, St. George de Henryville ; Lévis : Arthur Lévêque, Lévis ; Bellechasse : François Lamontagne, St. Gervais ; Drummond : Philippe Napoléon Pacaud, St. Norbert ; Saguenay : Henry Simard, Malbaie ; Montmagny : Noël Nadeau, Cap St. Ignace ; Kamouraska : Jos. Octave Chamberland, St. Philippe de Néri ; Rimouski : Didier Ouellet, Bic ; Gaspé : Gilbert Michaud, Maria ; Labrador : Napoléon Grenier, Baie St. Paul ; Beauce : Jean Baptiste Mercier, Saint-Joseph, Beauce ; Beauharnois : Charles B. Dewitt, Chateauguay ; Sherbroke : Henry J. Pennoyer, Compton ; Trois-Rivières : Louis Adolphe Lord, Yamachiche ; Champlain : Honoré Arcadius Cinq-Mars, St. Edouard de Lotbinière ; Lotbinière : Henry Quetton de St. George, Cap Santé ; Québec : Joseph Grégoire, Québec ; Edmond Dubord, Québec ; Montmorency : Téléphore Larue, Pointe-aux-Trembles.

Voilà pour notre province, et ce n'est pas fini. Chaque province a aussi les siens

NOCES D'OR DU RÉV. M. CREVIER.—Mercredi, le 13 octobre dernier, était un jour de fête pour la paroisse de Ste. Marie de Monnoir : on y célébrait les nocés d'or, la 50^e année de prêtrise du Rév. Edouard Crevier, curé de cette paroisse depuis 23 ans, Grand-Vicaire du diocèse de St. Hyacinthe, et fondateur du collège de même que du couvent de cette paroisse.

La veille de la fête, les élèves du collège de Ste. Marie avaient présenté une adresse à leur supérieur, en l'accompagnant du splendide cadeau d'un calice et de burettes en vermeil. En même temps, le Rév. Désilets, curé du Cap de la Magdeleine, offrait une statue du Sacré-Cœur, de la part de la paroisse du Cap où est né M. Crevier.

La grand'messe fut célébrée par le Rév. M. Crevier, assisté des Révds. M^s. Chevretils et Dauray, comme diacre et sous diacre. Sa Grandeur Mgr. Lasfèche assistait au trône. Le chœur pouvait à peine contenir tous les membres du clergé présents à la solennité.

Le sermon de circonstance fut donné par le Rév. M. Gravel.

De magnifiques adresses furent présentées au Rév. M. Crevier par M. le Dr. Franchère, au nom des paroissiens, et par M. F. G. Bouthillier, avocat de Montréal, au nom des anciens élèves.

Après la messe, la foule se rendit devant le presbytère, et là M. le Dr. Pourtier offrit à M. le Grand Vicaire Crevier un bouquet, accompagné de la jolie somme de \$500.

Ensuite, les invités se rendirent au banquet préparé au collège.

Sa Grandeur Mgr. Lasfèche, qui présidait le banquet, répondit à la santé de l'épiscopat, et M. le Grand-Vicaire Cazeau, à la santé des grands vicaires. M. le Grand Vicaire Crevier répondit à la santé de Pie IX. M. Edmond Larcau, avocat de Montréal, répondit à la santé des anciens élèves du collège de Ste. Marie. M. Chs. Thibault fut aussi appelé à répondre à cette santé.

Pour couronner dignement ce beau jour, il y eut le soir illumination de toutes les maisons de la ville qui, nous avions oublié de le dire auparavant, avait été décorée de plusieurs arcs de triomphe en verdure, de drapeaux et d'inscriptions. On tira un feu d'artifice fort bien réussi, en face du presbytère.

En même temps, il y eut procession au flambeau. Un grand nombre étaient venus de loin pour être témoins du spectacle vraiment féérique que présentait Ste. Marie.

LES CHIENS DE ST. BERNARD.—La mère de la Princesse Hohenzollern soutient un hôpital à New-Wied, avec la vente des fameux chiens Wied, les plus pur sang du St. Bernard. La couleur la plus recherchée est le brun, avec taches blanches. On vend ces chiens \$50 la pièce, et on en trouve toujours un prompt écoulement.

AIRELLES.—La récolte des airelles ou atocas cette année est estimée pour les Etats-Unis à 210,000 minots, contre une moyenne de 275,000. Le Cap Cod et la Nouvelle-Angleterre ont produit 75,000 minots, le New Jersey 90,000, New-York

5,000, et les Etats du Nord-Ouest 40,000. Les fruits sont d'une excellente qualité. Les airelles obtiennent d'ordinaire sur le marché de Boston de \$2 à \$2.50 le minot; c'est donc une récolte d'environ un demi million de dollars qu'on obtient de ce fruit seul.

LA PEINE DU FOUET.—M. Le juge Ramsay, de Montréal, vient de condamner un nommé Michel Calabria, trouvé coupable d'assaut indécent, à six mois d'emprisonnement et à recevoir à la fin de la première semaine de sa détention, 20 coups de martinet à 9 branches, ou ce que les Anglais appellent *cat-o-nine*.

Le misérable a subi sa peine au temps indiqué en présence de plusieurs membres de la presse. Comme il était bien faible, l'exécuteur reçut l'ordre de ménager la violence des coups. La peau n'a pas été lacérée, mais seulement noircie et tuméfiée. Espérons qu'un tel châtiment pourra avoir un bon effet sur les vauriens qui seraient tentés de se porter à de tels désordres.

L'EPIZOOTIE.—La terrible maladie sur les chevaux qui a fait tant de victimes dans l'hiver de 1873, vient de faire de nouveau son apparition dans nos villes. Un grand nombre de chevaux en sont déjà atteints à Québec. On préconise comme infailible le remède qui suit :

Habiller le cheval avec plusieurs couvertures de laine, et frictionner la gorge le matin, le midi et le soir avec du saindoux et de l'huile d'olive.

ACCIDENT A YAMASKA.—Le 28 Septembre dernier, un train du chemin de fer en construction entre Sorel et Drummondville s'en retournait le soir à Sorel avec une plate-forme portant 75 ouvriers du chemin, lorsqu'en un certain endroit à Yamaska, des pièces de bois mises en travers de la voie, firent dérailler le train. Comme plusieurs des ouvriers avaient pu voir l'obstacle quelques secondes avant de l'atteindre, ils se précipitèrent en dehors de la plate-forme; cependant, en outre des blessures plus ou moins graves, neuf de ces malheureux furent frappés mortellement. Comme on avait raison de soupçonner qu'il y avait crime dans l'affaire, le 9 Octobre on arrêta trois jeunes gens : Joseph, Bazile et Denis Pepin, qui après enquête ont été condamnés à subir leur procès à la cour criminelle. Des preuves très fortes ont été surtout produites contre Bazile Pepin.

ACTIVITÉ EXTRAORDINAIRE.—Deux cents trains passent chaque jour sur le chemin de fer de Pennsylvanie, entre New-York et Philadelphie. Un train laisse Jersey-City tous les sept minutes, jour et nuit. Qui sait si on n'en viendra pas à trouver ce mouvement encore trop lent, et si au moyen de ballons, par exemple, on ne pourra pas franchir cet espace plus promptement et aussi sûrement ?

RETRAITE A FALL-RIVER.—Le Rév. P. Resther, de Québec, a été appelé dernièrement à prêcher une retraite à nos nombreux compatriotes de Fall-River, Massachusetts. Le Rév. Père a

été comme toujours fort éloquent, et la retraite des plus fructueuses. Nous sommes heureux d'apprendre que la corporation des manufacturiers de Fall River, vient de publier dans les journaux de Boston, un écrit sur les troubles des ouvriers qui ont eu lieu dans cette localité. Ils rejettent la responsabilité de ces troubles sur les ouvriers anglais et allemands, et ils exemptent de blâme, en général, les Canadiens français et les Irlandais.

ROMANESQUE.—Une jeune fille française, d'une grande beauté, vient de prendre le voile dans des circonstances qui tiennent du roman. Pendant l'invasion prussienne, mademoiselle de La Tour fut insultée par un officier allemand, au château de son père, et elle le tra d'un coup de couteau. Elle fut livrée aux autorités allemandes, passa devant une cour martiale, et fut condamnée à être fusillée; mais par l'intercession du prince héréditaire, elle obtint son pardon. Elle vient de dire un éternel adieu au monde, en se renfermant dans un couvent.

REFUS DE SÉPULTURE.—Un nommé Thompson, catholique, qui avait appartenu à une loge maçonnique, étant mort subitement ces jours derniers, à Québec, sans avoir reçu les derniers sacrements de l'église, les autorités ecclésiastiques ont refusé de l'inhumer dans le terrain consacré, et ses restes ont été enterrés dimanche dans la partie non consacrée du cimetière, sans aucune cérémonie religieuse.

Il est heureux que Québec ne possède pas un Doutre dans son enceinte, il aurait pu trouver là l'occasion de faire un procès fort édifiant.

MEURTRE A NELSON.—Le 10 septembre dernier, un respectable cultivateur du nom de Thomas O'Donnell laissait sa maison, à Nelson, Mégantic. Il était à cheval et c'était un dimanche: il se rendait à l'église de la paroisse pour entendre la messe. Il ne revint pas, et le lendemain matin, un jeune homme du nom de O'Neill, retrouvait son cadavre dans un bois.

Le corps du malheureux portait de nombreuses marques de violence, et tout autour de lui indiquait qu'il y avait eu lutte désespérée. Il n'y avait pas de doute, O'Donnell avait été assassiné.

Les autorités du lieu se mirent en rapport avec la police à Québec, et un détective fut immédiatement envoyé sur les lieux pour prendre tous les renseignements nécessaires sur l'affaire. Le détective Skeffington se rendit à Inverness Corners, à quelques neuf milles de la station de Becancour, et se mit aux ordres de M. Lambly, magistrat du lieu, qui avait lui-même commencé à faire enquête sur l'événement.

En peu de temps, il eut assez de renseignements pour opérer l'arrestation d'un nommé Hugh Corrigan, gendre du malheureux O'Donnell, et le faire coffrer dans la prison d'Arthabaska.

Les témoignages sont très forts contre l'accusé. Au nombre des faits circonstanciés portés contre lui est celui-ci: l'accusé

porte et a porté une botte ayant un talon d'une forme toute particulière. Les empreintes des chaussures sur le sol où le corps a été retrouvé, correspondent parfaitement aux empreintes qui auraient pu être faites par Corrigan avec son talon talon particulier de chaussure, et le talon correspond même à ces empreintes.

Quelques temps avant l'affaire, Corrigan avait volé une caisse où le défunt déposait de l'argent et avait mis le feu à un tas de lin.

C'était depuis des années un mauvais sujet qui était la terreur du canton. Il haïssait mortellement son beau-père.

Un témoin a déclaré que Corrigan lui avait offert \$50 s'il voulait empoisonner le vieux, et il y a abondance d'autres preuves que l'accusé se trouvait le jour du meurtre dans le voisinage du bois où le corps a été trouvé.

Le procès de l'accusé s'instruira durant le terme de la Cour Criminelle qui siège en ce moment à Arthabaska.

ÉPOUVANTABLE ACCIDENT.—Le vapeur *Montmorency* fait le trajet entre Québec et St. Joachim. Samedi, le 30 octobre, il laissa le quai de Québec plus chargé que d'ordinaire, malgré le fort mauvais temps qu'il faisait alors. Arrivé à la Ste. Famille où, faute de quai, le débarquement s'opère au moyen d'un bac, 45 personnes avec une quantité d'effets furent déposés sur ce bac. Les conducteurs de celui-ci ne se trouvant pas capables de lutter alors contre la violence du vent, demandèrent le secours du vapeur. Mais malheureusement celui-ci en les abordant dans les ténèbres, il faisait alors nuit noire, les heurta trop fort et fit sombrer le bac. Malgré le voisinage de la rive et le dévouement de l'équipage du vapeur et des passagers pour porter secours, on n'eût pas moins de 14 victimes à compter comme résultat de cet accident, presque toutes de la paroisse de la Ste. Famille. Voici leurs noms : M. et Madame Frs. Marquis et leur fils âgé de 20 ans ; Dlle Magloire Prémont ; F. X. Hébert et son enfant de 12 ans ; un fils de J. B. Drouin ; Pierre Gosselin ; une fille de Jean Lapointe ; un garçon de Jacques Poulin ; Jos. Leblond ; F. X. Asselin ; Apollinaire Morency ; Bazile Marceau (60 ans) ; 2 frères Fontaine ; un fils de Magloire Martel ; Xavier Asselin et sa fille ; puis un cultivateur de St. François. Bazile Marquis a eu une jambe cassée, et plusieurs autres ont été plus ou moins blessés.

De tout le voisinage de Québec, la côte Nord, en bas de cette ville, est celle qui a été la moins favorisée du gouvernement. Espérons que ce malheureux accident attirera l'attention de nos gouvernants sur les besoins de cette localité, et que des allocations suffisantes pour permettre de construire des quais solides seront accordées pour la malheureuse paroisse qui vient d'être si cruellement éprouvée, et aussi pour la paroisse de Ste. Anne, où se portent journellement tant de pèlerins des diverses parties de la province.

PARLEMENT.—Notre Parlement local est actuellement en session ; l'ouverture des chambres s'est faite le 4 du courant.

CALENDRIER.—Le Calendrier de la Puissance du Canada pour l'année bissextile 1876 vient d'être publié par MM. J. B. Rolland et fils de Montréal. C'est le premier calendrier pour 1876 qui est paru. Les renseignements qu'il donne sont précis et recueillis aux meilleures sources; toutes les fêtes de l'Eglise y sont indiquées, ainsi que les noms de tous les membres du clergé de la Puissance, avec les lieux de résidence.

C'est à ces divers titres qu'il se recommande, aussi n'est-il point besoin de dire qu'il est le meilleur et le plus complet du Canada.

Il se trouve en vente chez tous les libraires et les principaux marchands.—PRIX 5 CENTIMS.

LIVRES.—Nous attirons l'attention particulière de nos lecteurs, sur l'annonce de M. J. A. Langlais, libraire, sur notre couverture. Nos lecteurs éloignés des villes, particulièrement ceux des États-Unis et des Provinces du Golfe, trouveront là un moyen facile de se procurer les livres de prières et de lecture dont ils peuvent avoir besoin, à des prix extrêmement réduits. Envoyez-le prix indiqué du livre que vous voulez avoir, et vous recevrez le volume par le retour de la malle, sans avoir rien à payer de plus.

LE GRAND DICTIONNAIRE SANS ABRÉVIATIONS DE WEBSTER.—A qui veut acquérir la connaissance de la langue anglaise et apprendre la véritable signification des mots en cette langue, il n'y a probablement aucun autre ouvrage, ni même aucune collection de livres qui puisse rendre autant de services que le grand dictionnaire, sans abréviations de Webster, avec ses 3,000 illustrations pittoresques, ses définitions complètes et précises, ses distinctions faites avec soin entre les mots synonymes et ses nombreuses et excellentes tables. Il forme à lui seul une véritable bibliothèque.

Qu'une famille possède un exemplaire de cet ouvrage et en fasse un constant usage; qu'une autre en soit privée,—il s'établira vite une énorme différence de progrès dans la connaissance de l'anglais entre les deux familles.

CHAPELLE DU PRÉCIEUX SANG.—Le Rév. M. Lecours nous adresse la note suivante :

Contraint par mon âge avancé et la faiblesse de ma santé de cesser d'être curé, il est de mon devoir de prévenir le public en général, mais surtout les personnes désireuses de faire encore des dons pour l'œuvre du Précieux Sang, que je ne puis continuer les travaux de la construction de la chapelle du Précieux Sang.

Cette chapelle ainsi que la partie destinée à la sacristie, au chœur des sœurs, et quelques autres appartements d'une grande nécessité sont complètement terminés à l'extérieur; il reste encore les travaux intérieurs qui exigeront une somme de huit à neuf mille piastres. Depuis mon départ (il y a deux ans) de St. Hyacinthe, les dons et les aumônes pour la chapelle ont

pour ainsi dire cessé, il ne m'est resté pour continuer l'œuvre que mes économies et le revenu de ma dîme comme curé de Ste. Rosalie. J'aurais pu faire néanmoins quelque chose pour l'œuvre, sans les dettes qu'il m'a fallu acquitter et dont je me trouve encore en partie grevé.

C'est un grand sacrifice pour moi de laisser cette œuvre inachevée, mais je ne puis continuer, il ne me reste pour vivre dans ma retraite, que quelques petites rentes et l'aide de la caisse ecclésiastique diocésaine. Je dois toute fois une vive reconnaissance aux personnes charitables et bienfaisantes qui ont daigné me venir en aide, car certainement, sans ces secours, je n'aurais pu, avec mes faibles ressources, construire des édifices dont le coût est estimé à audelà de \$20,000. Cependant j'ai la douce espérance que l'œuvre, non seulement se continuera, mais même qu'elle se complètera bientôt, car elle est remise entre les mains des autorités ecclésiastiques du diocèse. Avant de commencer cette œuvre et de me procurer les moyens nécessaires pour l'exécuter, j'avais demandé une organisation analogue à celle qui eut lieu plus tard pour la bâtisse de Ste. Anne de Beaupré, si elle m'eût été accordée, elle aurait sans aucun doute assuré le succès dans l'entreprise. Mais la divine Providence a semblé réserver à d'autres personnes plus dignes l'espoir d'obtenir une pareille organisation ; aussi est-ce le vœu bien sincère que je forme en cessant, quoiqu'à regret, de m'occuper de cette œuvre à laquelle j'ai toujours porté le plus vif intérêt.

Qu'il me soit permis, encore une fois, de prier instamment les personnes pieuses et charitables de vouloir bien s'intéresser à l'œuvre, et si elles ont quelques secours à donner, elles pourront le faire en s'adressant aux autorités diocésaines, ou aux Sœurs du Précieux Sang.

Les journaux du Canada et des États-Unis sont priés de reproduire.

Providence de St. Victor,

Belœil, 13 octobre 1875.

Ed. LECOURS Ptr.

MACHINE A TRICOTER.—Nous invitons nos lecteurs à jeter les yeux sur l'annonce du moulin à tricoter de Birkford sur notre couverture. 20,000 mailles par minute ; une paire de chaussons en cinq minutes. 40 paires par jour. Tricots de tout genre : bas, gants, caleçons, frocs, etc., etc.—Voyez l'annonce.

—000—

RECETTE.

MAL DE DENTS.—Un Monsieur souffrant horriblement du mal de dents reçut un jour, la visite d'un ami qu'il n'avait pas vu depuis longtemps. Comme il faisait part à son visiteur du mal qui le tourmentait.—Mon ami dit celui-ci, je peux vous guérir en dix minutes.—Comment,

—comment, demanda le patient, faites-le par pitié pour moi.
—De suite, dit-il. Avez-vous ici de l'alun?—Oui.—
Apportez m'en avec un peu de sel.

On en apporta, le visiteur les réduisit en poudre, les mêla en égale quantité ; mouillant alors un petit morceau de ouate il y fit adhérer la poudre, et le mit dans la dent creuse.—Voici, dit-il ; si cela ne vous guérit pas, je veux perdre ma tête ; le remède est infaillible.—Il en fut ainsi ; le patient éprouva d'abord une sensation de froid, qui diminua peu à peu et avec elle s'en alla la douleur.

—ooo—

NÉCROLOGE DU MOIS D'OCTOBRE.

On lit dans le *Journal des Trois-Rivières* :

Dans les derniers jours d'août mourait à l'Assomption, Illinois, un canadien qui a joué un rôle assez important aux Etats Unis, l'hon. E. E. MALHIOT. Après quatre jours de maladie, à l'âge de 61 ans, il succombait à une violente attaque de choléra, muni de tous les secours de la religion.

M. Malhiot était natif de Saint-Pierre les Becquets et était allié à la famille de l'hon. M. Malhiot de cette ville. En 1836, à l'âge de 20 ans, il se rendit à Montréal. Ce jeune homme sans éducation voulait faire des études légales ; on ne voulut le recevoir dans un bureau que comme commissionnaire. Un travail opiniâtre de jour et de nuit secondant sa vive intelligence, après trois années, il était élu Président de l'Association des étudiants en droit.

A la suite de la révolte de 1837, à laquelle il prit une part active, il dut émigrer aux Etats-Unis, et alla se fixer à l'Assomption, en Louisiane, où demeure encore sa famille. Il se rendit célèbre comme avocat et comme homme politique. En 1856 un district l'élut sénateur en son absence.

Sa nombreuse clientèle lui ayant permis de réaliser une fortune, il abandonna la carrière du barreau pour se livrer à l'agriculture. Informé que beaucoup de canadiens de les paroisse natale voulaient émigrer aux Etats-Unis, il conçut a projet d'établir une colonie canadienne agricole dans les États de l'Ouest.

En 1836, il acheta d'immenses prairies très fertiles ; une cinquantaine de familles l'y joignirent. Il construisit une chapelle et obtint un prêtre canadien. Il travaillait avec activité et avec un grand désintéressement à assurer les progrès de cette colonie florissante, et aussi à réparer les pertes immenses causées par la guerre de sécession sur sa magnifique plantation de la Louisiane, lorsque la mort vint le frapper inopinément.

Il laisse une épouse, et deux fils auxquels leurs talents et les succès déjà obtenus promettent un bel avenir.

Les succès de l'hon. Malhiot nous enseignent le prix du travail et de la persévérance.

PHIL. LEPROHON.—En la ville de Joliette, le 6 du courant Charles Philippe Leprohon, Ecr. à l'âge de 79 ans 6 mois et 26 jours.

M. Charles Philippe Leprohon était né à Montréal en 1796 le 12 Mars, et était le descendant d'une des plus anciennes familles de ce pays.

Tout jeune encore, il servit dans la guerre Américaine de 1812 à 1814 en qualité de Lieutenant Capitaine.

Il fut pendant longtemps employé comme surintendant des bateaux de transport du gouvernement, puis marchand libraire à Montréal, qu'il quitta pour se fixer à Joliette où il devait terminer ses jours.

M. C. P. Leprohon avait passé cinquante deux années de mariage avec son épouse chérie de laquelle il avait eu quatre enfants, dont une est religieuse au convent du Sacré-Cœur.

MAD. LEHLANC.—A Memramcook, N. B. le 8, s'endormait dans le Seigneur, Marie LeBlanc, épouse de M. Thadée B. LeBlanc, après une douloureuse maladie de huit jours, soufferte avec la résignation d'une bonne chrétienne. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable et huit enfants dont un est aujourd'hui au Collège St. Laurent, Sous-Diacre de la Société de Ste. Croix.

MAD. BLAIS.—A Kamouraska, le 11, après une douloureuse maladie de cinq semaines, Madame Marie Rose Wood, épouse de J. P. Blais, écr., marchand.

RÉGIS JACOB.—A Woonsocket Fall (R. I.) le 11, Régis Jacob, typographe, ci-devant de Sorel, à l'âge de 19 ans.

PIERRE BONNEAU.—Le 12, à Woonsocket, R. I., Etats-Unis, après quelques jours de maladie, M. Pierre Bonneau, âgé de 51 ans. Son corps a été transporté à Ste. Julie de Somerset où réside sa famille. Il laisse dans le deuil une femme et neuf enfants. Il était frère du Révd. M. E. Bonneau, Chapelain des Sœurs de la Charité de Québec. M. Bonneau était un ancien typographe bien connu à Québec. Il a été employé pendant 30 ans au bureau du *Mercury* où il jouissait de l'estime de tous ses confrères. Il résidait à Somerset depuis quelques années où il s'était fait une belle position.

LS. GAUVIN.—Un vétéran de 1812, M. Ls. Gauvin, mort le 22 à l'Ancienne Lorette. M. Gauvin fit toute la campagne de 1812-1813 et ne fut licencié qu'après 18 mois de service.

Il n'y a que neuf mois, nous annoncions les noces d'or de ce respectable citoyen.

Il a été inhumé avec les honneurs militaires. La compagnie de milice de Lorette, sous le commandement du colonel et du capitaine Laurin, faisant escorte.

Respectable citoyen, bon époux, père modèle, M. Gauvin laisse d'impérissables bons souvenirs.

LES APPARITIONS DE LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE

A LA GROTTÉ DE LOURDES ET LE JAILLISSEMENT DE LA SOURCE MIRACULEUSE.

X

Un peu avant l'arrivée à la Grotte, la force mystérieuse qui avait emporté l'enfant parut sinon s'interrompre, du moins diminuer. Bernadette marcha moins vite et avec une fatigue qu'elle n'avait pas habituellement ; car c'était justement à cet endroit que, les autres jours, une puissance invisible semblait à la fois et l'attirer vers la Grotte et la soutenir dans sa marche. Elle n'éprouva ce jour-là, ni cette attraction secrète, ni cet appui mystérieux. Elle avait été *poussée* vers la Grotte, elle n'y avait point été *attirée*. La force qu'il l'avait saisie lui avait marqué le chemin du devoir, et montré qu'avant toutes choses il fallait obéir et tenir la promesse faite à l'Apparition ; mais l'enfant n'avait point, comme les autres fois, entendu la Voix intérieure et ressenti le tout-puissant attrait. Quiconque a l'habitude de l'analyse saisira ces nuances, plus faciles à comprendre qu'à exprimer.

Bien que la très-grande multitude qui, durant toute la matinée, avait si vainement attendu Bernadette se fût dispersée, il se trouvait pourtant en ce moment devant les Roches Massabielle une foule considérable. Les uns y étaient venus pour prier, les autres par simple curiosité. Beaucoup, ayant vu de loin Bernadette cheminer dans cette direction, étaient accourus et arrivaient en même temps qu'elle.

L'enfant, comme de coutume, s'agenouilla humblement et se mit à réciter son chapelet en regardant l'ouverture tapissée de mousse et de branches sauvages où la Vision céleste avait, déjà six fois, daigné apparaître à ses yeux.

La foule attentive, curieuse, recueillie, haletante, s'attendait à tout instant à voir le visage de l'enfant rayonner et marquer, par sa splendeur, que l'Être surhumain était debout devant elle.

Un temps très-long se passa ainsi.

Bernadette priaït avec ferveur ; mais rien dans ses traits immobiles ne s'éclairait du divin reflet. La Vision merveilleuse ne se montra point à ses yeux et l'enfant implora sans être exaucée la réalisation de ses espérances. Le ciel parut l'abandonner comme la terre et demeurer aussi dur

à sa prière et à ses larmes que les roches de marbre devant lesquelles ses genoux étaient pliés.

De toutes les épreuves auxquelles elle était soumise depuis la veille, celle-là était la plus cruelle, et ce fut là l'amertume des amertumes.

— Pourquoi avez-vous disparu ? pensait l'enfant. Et pourquoi m'abandonnez-vous ?

L'Être merveilleux lui-même semblait en effet la repousser aussi, et, en cessant de se manifester, donner raison aux contradicteurs et laisser le champ libre à ses ennemis.

La foule déconcertée interrogea Bernadette. Mille questions lui étaient posées par ceux qui l'entouraient.

Elle attribuait l'absence de l'Apparition à quelque mécontentement. " Aurais-je fait quelque faute ? " se demandait-elle. Mais sa conscience ne lui répondait par aucun reproche. Son élan vers la Vision divine qu'elle brûlait de contempler encore redoublait cependant de ferveur. Elle cherchait en son âme naïve comment elle ferait pour la revoir et elle ne le savait. Elle se sentait impuissante à évoquer cette Beauté sans tache qui lui était apparue, et elle pleurait, le cœur tourné en haut, ne sachant pas que pleurer, c'est prier.

D'où viens-tu ? lui dit son père, au moment où elle rentra.

Elle raconta ce qui venait de se passer.

— Et tu dis, reprirent les parents, qu'une force t'a emportée malgré toi ?

— Oui, répondit Bernadette.

" — Cela est vrai, pensèrent-ils, car cette enfant n'a jamais menti."

Le père Soubirous réfléchit un long moment. Il semblait y avoir en lui comme une lutte intérieure. Enfin il releva la tête et parut prendre une résolution définitive.

— Eh bien, reprit-il, puisqu'il en est ainsi, puisqu'une force supérieure t'a entraînée, je ne te défends plus d'aller à la Grotte, et je te laisse libre.

La joie, une joie vive et pure, descendit sur le visage de Bernadette.

Ni le meunier ni sa femme n'avaient présenté comme une objection la non Apparition de ce jour. Peut-être, au fond intime de leur cœur, en voyaient-ils la cause dans la résistance que, par effroi de l'autorité officielle, ils avaient apportée aux ordres surhumains.